

SOCIETE
MODIFICATION DEFINITIVE DE LA
DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

[Imprimé M2 à télécharger](#)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

- 1 original ou 1 copie, certifiée conforme à l'original, du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la décision de modification de la date de clôture de l'exercice social et de la modification des statuts ("*modification de l'article n°...*").
- 1 copie des statuts mis à jour et certifiée conforme par le représentant légal
- 1 pouvoir en original du représentant légal s'il n'a pas signé lui-même les formulaires

FRAIS DE GREFFE

- 76,01 €, Chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce

[Découvrez notre offre de CONSEIL EN FORMALITES D'ENTREPRISES :](#)
[Votre Conseiller CCI vous accompagne sur vos formalités d'entreprises](#)
[et vous fait bénéficier de conseils personnalisés](#)